

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 26/11/2025

Reçu en préfecture le 26/11/2025

Publié le

ID : 001-210103479-20251124-2025074-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-074

Séance du 24 NOVEMBRE 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 17
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 14/11/2025
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 14/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GONZALEZ Sindy, M. GAY Richard, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE:

M. GROSSAT Gilles

POUVOIR :

Mme GENEVOIS Annie a donné pouvoir à Mme Marie-Claude HENRY

Madame Marie-Claude HENRY a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saone Rapport sur le prix et la qualité du service 2024

Monsieur le Maire expose que les conseillers municipaux ont été destinataires du rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service de l'eau potable.

Monsieur Clément PETIT présente les grandes lignes du rapport au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de distribution de l'eau potable 2024 présenté par le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saone
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saone
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré
le 24 novembre 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance
Marie-Claude HENRY